

IMPLANTATIONS DE PRAIRIES

Sous réserve de conditions climatiques favorables, les implantations de prairies (multi-espèces comme légumineuses) doivent être préférentiellement réalisées en semis classiques de fin d'été. La période optimale se situe ainsi de début mi-août à mi-septembre. Si aucune fenêtre météo favorable ne s'est présentée passé le 15 septembre, il faudra alors envisager la réalisation d'un semis d'automne sous couvert de céréale ou de méteil. Le semis sous couvert s'est ainsi révélé ces dernières années comme un levier d'adaptation efficace à mobiliser à l'automne en cas de sécheresse estivale marquée et prolongée.

	Semis fin d'été	Semis automne (sous couvert)
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> - Couverture hivernale - Production d'herbe dès le printemps suivant - Adapté en terres difficiles pour exploitation en sortie d'hiver 	<ul style="list-style-type: none"> - Le microclimat dû au couvert de méteil limite les risques d'échec - Double production (méteil : de 3 à 7 T MS/ha selon date de récolte)
Limites	<ul style="list-style-type: none"> - Travail du sol difficile en conditions sèches - Risque d'échec : sol pas suffisamment humide / pluie insuffisante sur les 10 jours encadrant le semis - Risque de sécheresse tardive après semis 	<ul style="list-style-type: none"> - Risque de gel précoce - Développement lent des légumineuses - Nécessite une récolte précoce du méteil (fin avril-début mai) pour ne pas pénaliser la prairie
Période optimale	Mi-août à mi-septembre	20 septembre au 10-20 octobre (selon la prairie)



QUEL MÉLANGE MULTI-ESPÈCES ?

Le choix des espèces composant votre mélange multi-espèces repose sur : la durée de vie recherchée pour la prairie, le mode d'exploitation (fauche/pâturage) et surtout les caractéristiques du sol (hydromorphe, séchant...). D'autres critères peuvent entrer en compte dans la composition du mélange - notamment pour le choix des variétés - comme la vitesse d'installation, la précocité, le pouvoir de concurrence au printemps, la souplesse d'exploitation. N'hésitez pas à consulter le site <https://www.herbe-book.org/> pour comparer les variétés référencées des principales espèces fourragères et orienter vos choix.

Dans le contexte d'évolution de la PAC en 2023, des mélanges peuvent être éligibles pour des multi-espèces avec plus de 50% de légumineuses (quantité en % de grains semés). En fonction du sol (séchant/humide) nous vous proposons deux mélanges types riches en légumineuses issus de 11 ans d'essais à la Ferme Expérimentale des Bordes :

Mélange adapté à des sols séchants

Espèces	Kg/ha	Grains/m ²	% grains
Dactyle	4	818	49
Fétuque élevée	5		
RGA	3		
Luzerne	11	864	41
Trèfle violet	6		
TOTAL	29		

Mélange adapté à des sols humides

Espèces	Kg/ha	Grains/m ²	% grains
Dactyle	3	881	49
Fétuque élevée	8		
RGA	4		
Trèfle blanc géant	3	914	51
Trèfle violet	8		
TOTAL	26		

Pour composer vos propres mélanges vous pouvez utiliser : <http://le-calculateur.herbe-actifs.org/>

CONSEILS POUR L'IMPLANTATION

Semer à 1 cm de profondeur maximum. Rouler avant le semis pour obtenir un bon lit de semence puis après le semis pour optimiser le contact sol-graines. Nous préconisons également des apports d'effluents organiques à l'implantation : fumier enfoui avant implantation (au cover-crop ou labour superficiel) à 10-15 tonnes/ha pour les légumineuses et 15-20 tonnes/ha pour les graminées et mélanges. L'important est de bien caractériser le sol avant implantation et d'adapter les pratiques de chaulage et de fumure de fond en conséquence. Le pH est ainsi le 1^{er} facteur limitant, et les exportations de P et K peuvent être conséquentes notamment par les légumineuses.